

<https://lillebonne.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article32>



Projet d'école

- Archives -

Date de mise en ligne : lundi 8 novembre 2010

Copyright © Circonscription Éducation Nationale de Lillebonne - Tous droits réservés

Cet avenant doit :

- répondre aux besoins mis en évidence par l'exploitation des évaluations
- utiliser les possibilités offertes par les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté pour réduire l'échec scolaire
- s'inscrire dans le cadre réglementaire en vigueur (programmes, socle commun) •appliquer les principes et les priorités définis dans la circulaire de préparation de la rentrée 2010
- mettre en oeuvre les priorités académiques et départementales

Pour concevoir l'avenant 2010/2011 de votre projet d'école vous vous appuyerez sur l'analyse objective des performances de vos élèves aux différentes évaluations.

Les données sont regroupées dans des fiches de résultats conçues par la Mission Evaluation de l'Inspection Académique et téléchargeable sur le site : <http://www.ia76.ac-rouen.fr/evaluation>

(identifiant de l'école) menu : documents - options : bilan projet d'école
Vous apporterez à ces fiches les observations nécessaires.

Outre ces documents, il y a des fiches obligatoires (fiches 1 à 6) et des fiches facultatives (fiches 7 à12).

Ces fiches sont accessibles et exploitables sur le site :
<http://ecoles.ac-rouen.fr/projet-ecole-76>

Un exemple factice peut vous aider :
<http://ecoles.ac-rouen.fr/circlillebonne/site2/file/projetecole/index.html>